BUREAU SYNDICAL

3ème Séance

Vendredi 24 mai 2024 à 10H30

A la salle Mollaret – Place de l'Office du tourisme à Cilaos

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

PÔLE RESSOURCES :

- **Direction des ressources humaines**

Rapport n°24/03-01-B : Gestion des effectifs.

COMITÉ SYNDICAL

4ème Séance

Vendredi 24 mai 2024 à 11H00

A la salle Mollaret – Place de l'Office du tourisme à Cilaos

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DIRECTION GÉNÉRALE :

Rapport n°24/04-01 : Délocalisation du Comité Syndical du 24 mai 2024.

PÔLE CONTRÔLE DE CONCESSION ET DES MOYENS :

- **Service informatique et nouvelles technologies**

Rapport n°24/04-02 : Mise à la réforme de matériel informatique.

PÔLE RESSOURCES :

- **Direction des finances**

Rapport n°24/04-03 : Attribution d'une subvention au Comité d'œuvres Sociales (COS) du SIDELEC Réunion.

PÔLE ÉNERGIES NOUVELLES ET DÉVELOPPEMENT :

Rapport n°24/04-04 : Approbation du Schéma Directeur de Développement Départemental des Infrastructures de Recharges (IRVE/IRSVE) pour les véhicules électriques et hybrides avant transmission au Préfet.

Rapport n°24/04-05 : Plan de financement des travaux communaux de reconstruction des installations d'éclairage public.

Rapport n°24/04-06 : Rénovation des installations d'éclairage sportif communales : « contrat de prestation intégrée SPL Energie Réunion ».

Rapport n°24/04-07 : Partenariat « AAP Chêne 1 » (dossier SIDELEC / CIVIS / CINOR lauréat).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COS DU SIDELEC REUNION :

Rapport n°24/04-08 : Bilan d'activités et comptable 2023 du COS du SIDELEC Réunion.

PÔLE CONTRÔLE DE CONCESSION ET DES MOYENS :

- **Service Juridique et Achat Public**

Rapport n°24/04-09 : Fourniture de titres restaurant pour le personnel du SIDELEC.

<u>Rapport n°24/04-10</u> : Modification du rapport n°24/01-11 du 12 janvier 2024 : Mise en place d'un nouvel accord-cadre à bons de commandes d'opérations de travaux d'électrification rurale du SIDÉLEC Réunion intégrant la commune du Tampon par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence.

<u>PÔLE RESSOURCES</u> :

- **Direction des ressources humaines**

<u>Rapport n°24/04-12</u> : Revalorisation des taux de remboursement des frais de déplacement des élus et des agents.